

Rhétro Trophée : l'AOL jette l'éponge

SPORTS L'association luxembourgeoise dénonce le manque de soutien de l'Adeps

L'événement sportif à faire au moins une fois dans sa vie », c'est ce qui définit le mieux le Rhétro Trophée. Sa finale, qui se déroule toujours à l'approche de la fin de l'année scolaire, est une institution dans la province. Organisé chaque année dans les infrastructures sportives de la vallée du lac à Neufchâteau, le Rhétro Trophée accueillera 120 équipes issues d'écoles de toute la Fédération Wallonie-Bruxelles pour un grand challenge sportif.

Sur papier, tout semble au beau fixe pour une superbe fête. Néanmoins, il n'en est pas de même en coulisses. En effet, le torchon brûle entre l'Association olympique luxembourgeoise (AOL) et l'Adeps. Le casus belli s'articule autour des subsides versés par l'adepte à l'AOL pour coorganiser l'événement. Les tâches demandées à l'AOL étaient nombreuses : gestion du bar sous le chapiteau, recrutement des stewards et des signaleurs, élaboration d'un programme d'animation sportive avec des clubs sportifs régionaux, etc.

François Back, membre du comité olympique luxembourgeois et cofondateur de l'épreuve rhétoricienne, ne mâche pas ses mots : « Depuis presque dix ans, le montant des subsides reçus ne fait que baisser. En 2008, nous percevions 2.475 euros d'aides contre 1.516 euros en 2016. Pour l'édition de 2017, l'Adeps nous a proposé 700 euros. Je trouve vraiment cela insultant par rapport au nombre de bénévoles qui s'investissent dans le projet depuis sa création. Nous avons

donc logiquement arrêté notre partenariat avec l'Adeps après 23 ans de bons et loyaux services. C'est malheureux car en tant que cofondateur, je me sens lésé et dépossédé de cet événement. C'est d'autant plus dommage du fait que l'intégralité des bénéfices que nous faisons grâce au Rhétro Trophée était reversée à des bourses du sport qui récompensent des jeunes sportifs prometteurs de la Province de Luxembourg. »

Mise en concurrence obligatoire

Du côté de l'Adeps, on estime déjà faire du mieux que l'on peut. « D'abord, nous sommes obligés de mettre en concurrence les potentiels partenaires. Ensuite, nous sommes confrontés à de nombreuses restrictions budgétaires et de personnel. Nous sommes, dès lors, obligés de réduire le budget alloué aux subventions. C'est le même constat qui est présent dans toutes les institutions sportives avec qui nous collaborons. Je tiens tout de même à rappeler que nous n'avons pas évincé l'AOL mais c'est elle qui s'est retirée car elle n'acceptait plus nos conditions. Ils étaient toujours capables de faire des bénéfices avec la somme qu'on leur proposait », justifie Muriel Coppejans, inspectrice principale de l'Adeps.

Cette dernière explique également avoir trouvé un nouveau partenaire suite à un appel auprès de cent candidats potentiels. « Il s'agit d'un club sportif en région liégeoise. Nous n'avons pas eu de réponses des partenaires potentiels de la région. Il

fallait donc se tourner vers d'autres provinces. »

Ce litige financier ne manque pas de faire réagir Dimitri Four-

ny, le bourgmestre chestrolais : « C'est un partenaire historique de l'Adeps qui s'en va. Je le déplore et en ma qualité de bourgmestre, je ne peux pas accepter cela. Dans tous les cas, j'espère que l'AOL reprendra sa place de partenaire privilégié dès l'année prochaine. » ■

SIMON MARTIN